



ELEVES ENTRANT AU
Lycée Jean-Baptiste POQUELIN en
1^{ère} Technologique : STMG et ST2S



Bonjour,

Vous avez été affecté au Lycée Jean Baptiste Poquelin et nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre beau lycée.

Voici ci-dessous la liste des documents que vous devrez rapporter
le vendredi 02 juillet 2021 :

- nom commençant par la lettre **A à M de 8h30 à 10h00**
- nom commençant par la lettre **N à Z de 10h00 à 12h00.**

- Fiche d'affectation AFFELNET que vous récupérez via les téléservices
- Fiche d'inscription 2021/2022 téléchargée depuis le site du lycée - <http://www.lycee-jbpoquelin.fr> - dûment complétée et photo d'identité récente **collée**
- Un RIB
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- EXEAT (fourni par votre établissement d'origine, sauf si vous étiez à Poquelin en 2020-2021)
- les bulletins scolaires de l'année 2020/2021 (sauf si vous étiez à Poquelin en 2020-2021)
- Une photo supplémentaire récente d'identité avec le nom et le prénom de l'élève au dos qui servira à établir votre carte d'accès au lycée (sauf si vous étiez à Poquelin en 2020-2021, vous présenterez votre carte de lycéen afin de vérifier son état)
- l'attestation de restauration ou du quotient familial de la CAF ou le document sur : www.iledefrance.fr/equitables
- Un chèque de 80€ à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Poquelin** encaissé mi-septembre 2021

A très bientôt.

La Direction